

		Т	echnicien ATD :		
ASSAINISSI FORMULAIRE DE RENSE	IGNEMENTS P	OUR UNE INS			
Partie à remplir par la Communauté de Co Zonage assainissement :  Collectif Raccordement au réseau eaux usée raccordable non raccordable raccordabilité inconnue  non collectif		Type d'ha	abitat : rain isolé meau	bourg lotissement zone comme	
Ce formulaire est à déposer à la mairie du lieu des travaux qui le transmettra au Service Assainissement de l'Agence Technique Départementale d'Eure et Loir. Il permettra à ce service de vérifier que les dispositifs prévus sont bien adaptés à votre habitation et au sol en place et ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé publique. Un technicien prendra contact prochainement avec vous pour fixer une date de visite sur les lieux. Ensuite, il émettra un avis sur la conception vous validant ou non votre projet d'assainissement.  IMPORTANT: LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS ETRE ENGAGES AVANT LA RECEPTION DE CET AVIS.  A la fin des travaux, une seconde intervention du technicien permettra de vérifier la bonne exécution		des travaux conformément à ce qui a été retenu à la conception du projet.  Documents à fournir en 1 exemplaire :  le présent formulaire diagnostic de l'installation existante (si réalisé) autorisation de rejet et/ou servitude (si nécessaire) étude de sol et de filière (le cas échéant) un plan de situation (au 1/25000ème de préférence) un plan de masse précisant :  • la position de l'habitation par rapport aux autres • l'emplacement des différents dispositifs de traitement • le sens de la pente du terrain (le cas échéant)			
SITUATION DU PROJET  Localisation  Adresse - Rue:	section P				

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE					
Usage d'habitation	<u>Usages de l'immeuble</u>				
construction neuve construction existante Date de construction :	résidence principale secondaire location  activité (si activité professionnelle) :				
maison individuelle immeuble collectif bâtiment industriel local commercial autre: précisez  • nombre de logements • nombre de pièces principales totales • nombre de chambres et bureaux • nombre d'équivalent habitant • combles aménageables	quelques jours/an				
Raccorder	ment à l'eau potable				
réseau public   alimentation privée   aucune  Présence d'un :   forage   puits   captage  Distance par rapport aux dispositifs d'assainissement :					
Propriétaire actuel					
Adresse - Rue:  Lieu-dit:					
0					
OBJET DE LA DEMANDE					
☐ Déclaration Préalable de travaux ☐					
<ul><li>☐ Stationnement de caravane</li><li>☐ Réhabilitation</li><li>☐ Suite à une acquisition im</li></ul>	mobilière de moins d'un an : OUI / NON				
Organisée par le SPANC :					

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Adresse - Rue: Lieu-dit:Ville:	□ <b>M</b> □ <b>Mme</b> Nom, prénom
	N° portable :
Tél Bureau :	e-mail :
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION	
<u>Dispositifs envisagés</u>	
Dispositif de prétraitement	Dispositifs annexes éventuels
relèvement par pompe vers le dispositif de prétraiter fosse toutes eaux de	☐ dégraisseur de litres ☐ autres (préciser)
Dispositi	fs de traitement
(tuyau à 30 cm de la surface)	<ul> <li>□ tertre d'infiltration surface au sommet</li></ul>
filtre à sable vertical drainé surface filtre compact à zéolithe 5 EH surface filtre à sable horizontal drainé surface fillère agréée Fabricant : Modèle : Nombre d'EH : N° National d'agrément : relèvement éventuel par une pompe vers le milie naturel	m² m² fossé mare puits d'infiltration (étude hydrogéologique à fournir) infiltration à la parcelle (étude de dimensionnement à fournir)

<u>Important</u>: Pour assurer la pérennité des dispositifs dans le temps, il est impératif de les installer hors des zones de circulation ou de stockage de charges lourdes. La surface du dispositif de traitement ne doit pas être cultivée ou arborée. Elle doit rester entièrement libre et peut uniquement être engazonnée.

Une attention toute particulière sera portée sur la qualité des matériaux utilisés. Aucun sable issu des carrières de roche massive calcaire ne doit être utilisé.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR	
Le demandeur s'engage à :	
	règles techniques en vigueur,
> avertir le Service assainisseme	ent de l'Agence technique départementale d'Eure-et-Loir,
au 02.37.23.59.28, 3 jours avant la	ı date de réalisation des travaux,
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	instaurée par le SPANC pour le contrôle de conception et le contrôle de ce sujet, renseignez-vous auprès de votre SPANC
	nctionnement.
	Fait à
	Le
	Signature du demandeur

CADRE RESERVE AU SPANC			
Commentaires du Président sur le projet* :			
Confinentaires du Fresident sur le projet			
*les observations formulées ici ne constituent pas un avis définitif sur le projet.			
Le			
Signature du Président,			